

Jusqu'à ce moment, l'Académie n'avait observé qu'une seule règle, l'obligation pour chaque membre de la Compagnie de l'entretenir à son tour d'un sujet, laissé à son choix (1).

Une fois installée à l'archevêché, elle adopta un règlement plus circonstancié, et le nombre de ses membres, qui n'était alors que de douze, fut porté à vingt-cinq.

Ainsi constituée, l'Académie vit accourir dans son sein, tout ce que Lyon comptait de notabilités, dans le clergé, la magistrature et le barreau (2). Et, c'est alors que, grâce à la haute protection du maréchal de Villeroy, des lettres patentes du mois d'août 1724 vinrent confirmer officiellement l'existence de la Compagnie, en lui donnant le titre d'Académie des Sciences et des Lettres.

(1) CIZERON-RIVAL, *Lettres familières de Boileau et de Brossette*, p. XIII.

(2) En 1723, l'Académie comprenait dix-neuf membres, dont voici la liste:

- 1^o Le président Laurent Dugas ;
- 2^o Claude Brossette, avocat ;
- 3^o Le P. de Colonia ;
- 4^o Le P. Folard ;
- 5^o Lainé, directeur de l'Hôtel de la Monnaie ;
- 6^o Le P. Lombard ;
- 7^o Pierre Aubert, avocat ;
- 8^o Dominique de Ponsaipierre, seigneur du Perron ;
- 9^o Cheinet, conseiller à la Cour des Monnaies ;
- 10^o Michon (Annibal), musicien ;
- 11^o Jacques Annibal Claret de la Tourette de Fleurieu ;
- 12^o Glatigny (Gabriel de), avocat général ;
- 13^o Glatigny (Gabriel de), 2^e du nom, son frère ;
- 14^o Pestalozzi (Jérôme-Jean), médecin ;
- 15^o Dugas (Pierre), fils de Laurent Dugas ;
- 16^o Billy (Pierre de), avocat ;
- 17^o Mignot, abbé de Bussy ;
- 18^o Maischel, Allemand ;
- 19^o Abbé Tricaud, érudit.

(*Lettre de Bottu de Saint-Fonds du 7 avril 1723*).